

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 717

Artikel: Les femmes françaises et la politique

Autor: Bertillon, Suzanne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Compte de chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD RÉDACTION M ^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES M ^{me} Renée BERGUER, 7, route de Chêne	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.— 6 mois » 3.50 ETRANGER » 8.— Le numéro » 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date	ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées
--	---	--	---

Si tu crois connaître
beaucoup de choses et les
bien comprendre, sache
que tu en ignores encore
un bien plus grand nom-
bre.

(Imitation de J.-C.)



Assemblée des Présidentes des sections

Réunie à Berne le 20 octobre, elle groupa les présidentes ou représentantes de 19 sections et s'ouvrit à 10 heures sous la présidence de M^{lle} Gerhardt, vice-présidente de la section de Bâle, remplaçant la présidente, M^{me} Widmer-Theil, qui se retire pour raison de santé.

La première question à l'ordre du jour était la décision à prendre concernant le montant de la contribution de notre Association suisse dès le 1^{er} janvier 1947 au Secrétariat féminin de Zurich. L'assemblée des déléguées de ce Secrétariat devant avoir lieu cet automne encore, nous devons pouvoir lui communiquer avant sa réunion quelle sera notre participation pour les deux années à venir.

Au 31 décembre, la Section 3 au Secrétariat féminin aura 4 ans d'existence. De deux en deux ans nous nous sommes engagées pour une participation de fr. 2.500.— soit 1.200.— fournis par notre Comité central et 1300 fr. par les Sections au prorata du nombre de leurs membres.

Plusieurs sections, du fait des campagnes en cours, ont besoin de toutes leurs ressources pour y faire face, d'autres voient leurs fonds très diminués pour diverses raisons, de sorte qu'un certain nombre de sections voudraient voir réduit le taux de leur participation au Secrétariat, bien que l'ensemble de l'Assemblée reconnaisse la nécessité de son maintien en raison des services toujours plus étendus qu'il peut et doit nous rendre. D'autre part, le travail du Secrétariat sera sensiblement augmenté l'année prochaine du fait de la répartition aux Associations des cartes postales et de toute la comptabilité que cela exigera. Après une longue et laborieuse discussion, il est décidé de maintenir pour 1947 notre participation à 2.500 fr. et de soumettre la question à l'Assemblée des déléguées pour la cotisation de 1948. Puisque nous venons de parler des cartes postales, nous donnerons rapidement quelques explications à ce sujet.

Sur proposition du Grand Comité d'action et d'accord avec le Comité central, 25.000 cartes postales, reproductions de tableaux de Anker représentant la femme dans diverses activités sociales et familiales, ont été commandées. Ces cartes, par pochettes de 6, se vendront à raison de fr. 1.80 par pochette.

Le prix de revient est de 9000 fr., avancés par le Comité central sur le fonds Lesly. La vente doit rapporter 40.000 fr., laissant ainsi un bénéfice de 31.000 fr.

Ces cartes, en couleurs, sont très artistiques, elles peuvent être obtenues dès le 15 novembre par l'intermédiaire des Associations. Tout en servant la propagande, elles laisseront un bénéfice aux Associations auxquelles il sera bonifié 20 cent. par pochette.

Nous engageons donc vivement toutes les Sections à commander le plus grand nombre possible en s'adressant directement au Secrétariat.

La séance de l'après-midi fut consacrée aux rapports de M^{lle} Quinche et de M^{me} Leuch sur les Congrès d'Interlaken et de Zurich.

M^{lle} Quinche présente les unes après les autres les diverses questions qui, après avoir été étudiées par le Congrès, ont abouti aux sept résolutions qu'il a votées; le *Mouvement Féministe* les publiant peu à peu, nous n'y reviendrons pas; nous soulignerons toutefois que pour leur réalisation, il est nécessaire que les femmes soient en possession de leurs droits politiques, ce qui n'était pas un obstacle pour les participantes des nombreux pays représentés à Interlaken où seules les Suissesses partageaient avec les Argentines et les Égyptiennes leur exclusion de ces droits.

Congrès de la Guilde internationale des Coopératrices

3, 4 et 5 octobre à Zurich (voir art. page 2).



M^{me} Emmy Freundlich, présidente de la Guilde, dirige les débats. A gauche, Miss Polley, secrétaire administrative de l'A. C. I.; à droite, M^{lle} Naftel, secrétaire de la Guilde.

Puis ce fut au tour de M^{me} Leuch de nous parler du Congrès de Zurich. Elle n'a pu assister qu'à un très petit nombre des 141 séances et conférences dont beaucoup se tinrent simultanément. Du reste un rapport détaillé va paraître sous peu. Elle déplore toutefois très vivement que l'on n'ait pas fait appel pour l'organisation de ce Congrès à l'Association suisse pour le Suffrage féminin afin, a-t-on dit, d'éviter de lui donner toute apparence de revendications ou de combativité (!?) Ce qui n'empêche pas que chaque fois que l'on formulait une résolution, on était obligé de constater que sa réalisation était liée à celle du droit de vote féminin.

En fin de séance, M^{lle} Grütter demande ce que l'on compte faire à la suite des échecs de Bâle et de Genève. Les Associations qui ont des actions projetées vont-elles continuer ou attendre des temps plus favorables? M^{me} Vischer-Alioth répond qu'il faut non seulement continuer mais encore intensifier toutes nos actions; c'est l'opinion générale et naturellement Genève abonde dans ce sens.

Il est cinq heures lorsque M^{me} Wyss-Russy, qui a présidé avec beaucoup de patience la séance de l'après-midi, déclare levée cette copieuse réunion.

A. B.

Messages des invitées étrangères au Congrès de Zurich (20-24 septembre 1946)

Du bleu... à droite, à gauche, devant, du bleu en haut, du rouge et blanc flottant à la poupe, n'est-ce pas là ce qu'évoque, pour nous Suisses, le mot: « croisière »?

La vision devint réalité pour les congressistes, ce 22 septembre, lorsque quatre grands bateaux les transportèrent de Zurich à Wädenswil par une après-midi lumineuse.

Et la réalité ne se fit pas moins charmante à l'arrivée, par l'accueil d'une classe de fillettes qui, tout en chantant, offraient de ravissants petits bouquets, relevant ainsi d'une note claire les toilettes de 3000 femmes sérieuses.

Belle cérémonie dans la grande église de Wädenswil. Hollande, Pologne, Norvège et Belgique nous apportèrent, par la voix de leurs déléguées, quelques-unes des expériences faites pendant la guerre et l'écho de l'admirable élan avec lequel les femmes ont entrepris l'immense effort de reconstruction sociale qui se poursuit actuellement.

La déléguée norvégienne fit part des graves préoccupations causées dans son pays par la mortalité de la jeunesse d'après-guerre.

La déléguée hollandaise insista sur le rôle des

femmes qui pendant la guerre encouragèrent leurs maris et leurs fils à la résistance et sur celui de la presse clandestine. De nouveaux journaux surgissaient sans cesse révélant la vérité et poussant au sabotage. La résistance fut stimulée par les persécutions contre les Juifs. La conférencière estime que c'est l'AMOUR (du pays, du prochain, du droit, de la liberté, pour Dieu) qui est le plus fort actuellement en Hollande et qui l'emporte sur la haine. Le nazisme, dit-elle, ne connaît pas l'amour du prochain mais seulement l'amour de l'Etat; il ne voit que la totalité et non l'individu, par conséquent il est opposé au christianisme qui met l'accent sur la valeur de l'âme individuelle.

La déléguée polonaise, professeuse, arrivait d'Italie où elle travaille avec un groupe d'étudiants et d'étudiantes polonais poursuivant leurs études dans des universités italiennes. Depuis sept ans ces jeunes gens n'avaient pas vécu d'une vie normale; cependant le 80 % d'entre eux ont réussi leurs examens.

Parmi eux une centaine de jeunes femmes étudient la médecine, l'architecture, la chimie, dans une langue étrangère et malgré des santes abîmées par la vie menée à Varsovie sous l'occupation. Durant cette terrible épreuve elles transportaient les ordres militaires et vivaient dans les égouts.

Si cette existence n'a pas développé en elles les petites vertus ménagères, elle leur a, par contre, donné une expérience qui leur fait envisager avec un grand sérieux les problèmes du mariage et de la maternité.

En Belgique, les femmes mariées de la classe ouvrière sont groupées en une société de 315.000 membres qui travaillent en collaboration avec d'autres groupements catholiques féminins (universitaires, infirmières, employées de bureau, etc.) et forment ensemble une organisation de 700.000 adhérentes.

Ces organisations, à but social, sont ouvertes à toutes les femmes, offrent toutes sortes de formes d'entraide et de préparation, répondent aux demandes de service social. Pour mieux servir leurs membres (et les non-membres) elles préconisent des réformes et ont pris l'habitude de faire des enquêtes étendues. Par exemple, afin de pouvoir faire une grande campagne de presse sur ce sujet: « le foyer renouvelé », un questionnaire a été lancé s'adressant aux parents et aux enfants en leur demandant comment ils se représentent la famille moderne. Il est arrivé 16.000 réponses.

Plus de 50.000 femmes mariées et mères suivent des cours ménagers et profitent de consultations pour nourrissons et de maisons de vacances.

Afin d'améliorer les conditions de vie, les femmes belges travaillent à la transformation des lois, car, quoiqu'elles ne possèdent encore que le droit de vote communal, elles sont tout de

même mieux partagées que les Suissesses puisqu'elles sont éligibles et que les hommes de Belgique, reconnaissant la nécessité de la collaboration féminine, en ont élu huit au Parlement. D'autres siègent dans les conseils provinciaux et communaux. C'est ainsi que la conférencière de Zurich présidente de la « Commission de la santé publique » a pu déposer des projets de loi concernant les boissons, les auxiliaires sociales et le service domestique. Il y a donc féconde collaboration entre hommes et femmes, chacun remplissant la mission qui lui est propre.

Heureuses d'avoir reçu ce soufflé du large, frappées une fois de plus de constater la somme de travail accomplie par les représentantes du sexe faible, les congressistes regagnèrent leurs bateaux munies, cette fois-ci, de jolis sacs en papier de couleur dont le contenu mordu à belles dents transforma le pont en préau d'école primaire!

Ainsi se termina cette belle après-midi de l'inoubliable 3^{me} Congrès des Femmes suisses.

R. B.

Les femmes françaises et la politique

Il s'est produit avant la libération un événement historique considérable auquel, sans doute, les écrivains de l'avenir donneront toute l'importance qu'il mérite. Moins spectaculaire que les bouleversements grandioses qui ont brutalement transformé le monde, il est demeuré discrètement dans un clair-obscur. Peu de Français, je crois, en ont saisi les répercussions possibles, psychologiques et matérielles. Je veux parler d'une ordonnance promulguée en avril 1944, par laquelle le Général de Gaulle, accordait aux Femmes françaises leurs nouveaux droits civiques, en témoignage de reconnaissance pour l'œuvre accomplie pendant l'occupation du territoire.

Comment les Françaises ont-elles accepté cette nouvelle dignité et comment l'ont-elles comprise?

Dans l'ensemble, elles l'ont trouvée légitime et naturelle. Il y avait de nombreuses années qu'elles revendiquaient le titre de « citoyenne » et manifestaient avec une patience qui ne s'est jamais lassée, leur volonté d'arriver à leurs fins.

Si beaucoup d'entre elles étaient prêtes psychologiquement, une minorité seulement s'intéressait à la « chose publique » et en avait étudié les différents rouages. Il s'agissait d'instruire au plus vite les nouvelles élites des problèmes de l'heure les plus urgents. Tous les groupements féministes s'y appliquèrent aussitôt et réunirent leurs efforts, sans distinction de partis.

Que de fois on a vu voisiner sur un même plateau des oratrices appartenant aux formations politiques les plus opposées. Elles furent souvent bien surprises de se trouver entendues d'accord sur le programme des réformes sociales relatives à la protection de la femme et de l'enfant.

Il faut ajouter aussi que lorsque certaines divergences politiques se manifestaient, jamais la discussion ne dégénérait en dispute; chacune mettant un point d'honneur à traiter son adversaire avec déférence et courtoisie, à l'étonnement des auditeurs masculins, peu habitués à ces procédés amènes.

Ces réunions furent suivies avec le plus grand intérêt. Il est même arrivé qu'on fût obligé d'ajouter un haut-parleur à l'extérieur de la salle afin que celles qui n'avaient pas trouvé de place, puissent quand même écouter les oratrices.

Il n'empêcha que le jour du vote, bien des femmes demeurèrent indécises devant la multipli-

Plus charmante que jamais...



grâce à votre joli bracelet
VACHERON & CONSTANTIN

cités des listes rivales et les professions de foi enflammées d'ardeur patriotique. Chaque parti se qualifiant républicain, démocrate, patriote et... « résistante » quelle que soit sa couleur politique.

Quant aux candidates, leur rôle était difficile et ingrat. Acceptées à contre-cœur par la plupart des vieux partis politiques, dirigés par des hommes ceux-ci entendaient se réserver les meilleures places et considéraient les candidates comme un appoint destiné à leur attirer les suffrages des électrices, dont seules, les têtes de listes (toujours masculines) bénéficieraient.

Disons le carrément, les vieux partis traitaient les femmes en « parentes pauvres ». Il n'en fut pas de même pour le M.R.P., les Socialistes et les Communistes. Sans leur faire une part bien large, ils considèrent qu'il était de leur intérêt de donner à leurs militantes toute chance de réussite. Cette attitude généreuse et intelligente déterminait certainement le choix de nombreuses électrices.

Si nous considérons la carte des partis politiques, nous voyons que les deux grands vainqueurs sont le M.R.P. et le parti communiste. Ce sont précisément les partis qui ont favorisé les candidatures féministes; il y a donc gros à parier que c'est surtout vers ces listes que se sont portés les suffrages féminins. Hypothèse d'autant plus vraisemblable qu'elle se double d'une raison physiologique. Plus que l'homme, la femme est mystique, or, la mystique communiste est athée, mais, c'est une mystique quand même, une mystique matérialiste, et, comme l'explique fort bien Mme Devaux dans son intéressant rapport au Congrès du P.R.L.¹ la majorité des femmes qui « croyaient au Ciel » ont voté M.R.P. (Le M. R. P. se recommande de la doctrine sociale de l'Eglise) et celles qui n'y croyaient pas ont voté communiste dans l'espoir d'obtenir au plus vite le maximum de bien-être pour ceux qui leur sont chers.

Voyons les résultats des élections du 2 juin 1946 :

Le parti communiste groupe 17 femmes, soit 10 % de son effectif.

Le M.R.P. en compte 8, le parti socialiste 5; tandis que pas une élue chez les Radicaux, Indépendants, agraires et P.R.L. Ces partis paient leur erreur; nous savons, par expérience, de quels préjugés démodés ils sont victimes. Ils n'ont pas compris que le corps électoral venait de subir un changement profond du fait que les voix des femmes représentent 53 %. C'est une force avec laquelle ils n'ont pas su compter. Cette force s'organise, elle prend conscience de ses possibilités d'action; mais avant qu'elle ne manifeste véritablement sa puissance, il faudra attendre encore quelques années.

Beaucoup de femmes ont été frappées de la vétéusté des programmes économiques et financiers de tous les partis en présence imprégnés encore de l'esprit philosophique du XVIII^e siècle.

D'immenses bouleversements mondiaux ont eu lieu, donc non seulement aux guerres, mais à l'afflux d'inventions extraordinaires. Elles ont transformé valeurs, dimensions et conceptions. Rien de tout cela n'est reflété dans les doctrines politiques et les professions de foi. On les croirait écrites en 1910. Les droites continuent à s'inspirer de la Déclaration des Droits de 1789, les « gauches », des doctrines de 1848. Les uns et les autres sont en retard de trois ou six générations, et nous payons cher les effets de ces idées périmées.

Ni les uns ni les autres n'ont compris que nous vivions l'un des moments les plus extraordinaires de l'histoire et poursuivions leurs idéologies sans comprendre, que dis-je, sans participer à la réalité présente.

Les possibilités de la civilisation contemporaine sont prodigieuses; sans entrer dans la complication des nouveaux problèmes économiques (où toutes les méthodes en vigueur sont à changer) prenons un exemple mineur de l'esprit routinier: ni le gramophone, ni la radio ne franchissent encore le seuil des locaux scolaires officiels et le cinéma n'y a fait qu'une faible apparition.

Les femmes ne sont entrées au Parlement que depuis peu de temps, et j'ajoute à une époque particulièrement difficile, où notre malheureux pays exsangue, grièvement blessé, dénué de tout, fait un effort désespéré pour entrer en convalescence. Malgré des conditions aussi défavorables la fraction féminine du Parlement a fait de son mieux.

Elle a remporté quelques succès sur le plan social et une grande victoire qui améliorera d'une façon importante le sort de la travailleuse. Elle a obtenu l'égalité de salaire pour les deux sexes, pour un même travail. Cette victoire rendra les

Françaises de plus en plus attentives à l'activité de leurs élus.

En outre, grâce à une action continue qui ignore le découragement, de nouvelles carrières libérales telles que la magistrature,¹ la diplomatie etc. sont désormais ouvertes aux femmes.

Il reste évidemment une œuvre immense à accomplir, d'autant plus urgente et d'autant plus nécessaire que la dictature masculine s'est révélée incapable depuis une quarantaine d'années, surtout, de relever le potentiel économique de la France, qui non seulement n'a effectué aucun progrès mais est hélas en régression sensible. Ainsi, une industrie de base, comme le bâtiment a reculé de 34 % de 1928 à 1938, à la suite d'une législation démagogique mal comprise (les loyers sont à 400 % — indice 100 en 1914 — et la construction à 5000 %). Pendant cette même période la métallurgie a baissé de 28 % et les textiles de 16 %, etc.

La femme n'a pas forcément la même conception politique que l'homme, son rôle est complémentaire. Elle est douée d'un sens pratique réaliste. Ses qualités d'intuition sont plus développées que celles de l'homme. Il y a donc toute chance pour que sa collaboration se révèle efficace et bienfaisante. C'est ce qu'un avenir proche nous démontrera.

Suzanne BERTILLON.

M^{me} Béguignan-Lagarde, mère de six enfants, professeur à la Faculté de Droit de Rennes, vient d'être nommée Conseiller à la Cour de Cassation.



Société Coopérative
de cautionnement
„SAFFA“

La Société coopérative de cautionnement des femmes suisses Saffa, créée en 1931 grâce au bénéfice réalisé par la grande Exposition suisse du Travail féminin de 1928, a effectivement cautionné, dès le 1^{er} janvier 1932, 689 demandes pour Fr. 1.783.957; il y a eu 287 cautionnements pour le commerce et les transports, 15 pour l'agriculture et l'horticulture, 172 pour les arts et métiers, 104 pour l'hotellerie et les professions similaires, 8 pour l'économie domestique, 4 pour l'industrie, 86 pour les professions libérales, etc. Dans ce total, Zurich vient en tête avec 230 cautionnements pour une somme de Fr. 580.809, Berne en deuxième rang avec 147 cautionnements pour une somme de Fr. 329.938, Vaud en troisième rang avec 57 cautionnements pour une somme de Fr. 143.000; Genève vient en septième rang avec 39 cautionnements pour une somme de Fr. 89.500. La perte totale n'a été que de Fr. 148.983, à laquelle la société participe par Fr. 125.633,95, soit le 7,04 % de tous les cautionnements souscrits.

Les requêtes ont sensiblement augmenté durant l'exercice 1945-1946; leur nombre est de 224 (contre 188 pour l'exercice précédent), représentant une somme de Fr. 869.760; 61 demandes ont été admises pour une somme de Fr. 214.700; 59 ont été effectivement cautionnées pour Fr. 211.200; il s'agissait d'assurer des entreprises existantes, de reprises de commerces, d'ouvertures d'ateliers et de cabinets, du perfectionnement professionnel, etc. La société s'emploie avec diligence à aider des jeunes dans leur formation professionnelle; elle a pu aider une couturière qui désirait devenir directrice en confection, permis à une institutrice de poursuivre ses études dans une direction spéciale, à une employée de bureau de reprendre son apprentissage après une longue maladie, soutenu une pédiatrice à ses débuts; une femme médecin et une femme dentiste ont pu ouvrir leur propre cabinet, etc.

Lorsque le cautionnement d'un prêt bancaire constitue une charge trop lourde pour la requérante, la Saffa peut recourir au fonds Leuenberger, lequel a consenti, durant cet exercice, à douze petits prêts à court terme pour un total de Fr. 5.250,95.

La société possède à Berne et à Zurich, des bureaux de renseignements financiers qui rendent de grands services en accordant des audiences, faisant des inspections, des révisions de comptabilité, etc. Les deux directrices, M^{mes} Anna Martin, à Berne, et E. Naegeli, à Zurich, ont eu notamment à conseiller des fiancés ou des jeunes époux en ce qui concerne les ventes à tempérament; la seule commune de Berne accuse, dans son registre des réserves de propriété, pour 1943 et 1944, pour Fr. 4.751.700 de ventes à tempérament, dont Fr. 1.949.860 pour du mobilier. La plupart des jeunes gens ne se rendent nullement compte des difficultés que l'achat à tempérament d'un mobilier peut comporter. C'est pourquoi la Saffa a suggéré à la Banque populaire suisse la création d'un « livret d'épargne pour trousseau » qui engage la jeunesse à constituer des économies pour faciliter la fondation d'un foyer.

IN MEMORIAM

Madame Henri Bergson

Etre l'épouse d'un homme célèbre n'est pas toujours chose facile. On réclame beaucoup de tact, et d'abnégation de la femme qui a associé sa vie à celle d'un grand savant.

M^{me} Henri Bergson fut en tous points la compagne admirable du philosophe. On respirait à son foyer une atmosphère paisible, favorable au travail de la pensée. Admiratrice de la nature et aimant la vie simple, elle avait fait de la villa de Saint Cergue, de la propriété de Touraine et même de l'appartement de Paris un centre accueillant où se rencontraient les hommes de lettres, les penseurs, les artistes et aussi de simples profanes et d'humbles personnages. Tous étaient accueillis avec la même amabilité par M. et M^{me} Bergson. Celle-ci introduisait les visiteurs auprès du philosophe, assistait souvent à l'entretien mais sans jamais s'imposer.

Lorsque les souffrances causées par un rhumatisme tenace tirèrent M. Bergson cloué pendant de longues années sur son fauteuil, elle fut toujours là, avec sa bonne humeur, pour essayer

d'adoucir la douleur, pour encourager et remonter son cher malade.

Après sa mort, l'intimité qui l'unissait à sa fille lui permit de surmonter son chagrin, et toutes deux vécurent dans le souvenir de celui qu'elles chérissaient, conservant son cabinet de travail comme s'il devait revenir l'occuper.

Les loisirs de M^{me} Bergson, lorsqu'elle vivait à Paris, étaient employés à travailler dans un dispensaire antituberculeux auquel elle était très attachée.

La guerre ne l'épargna pas. Elle dut prendre, avec sa fille, le chemin de l'exil. Cet exil ne lui fut pas trop dur car c'était la Suisse et elle ne cessait de répéter combien elle était attachée à notre pays et en admirait les coutumes.

Subitement, alors que ses amis la croyaient en pleine santé (car jamais elle ne parlait d'elle-même), elle fut terrassée par la maladie. Entourée par la tendresse de sa fille, à peine alitée pendant une semaine, elle s'en est allée, tout doucement, sans bruit, comme elle a vécu.

Marguerite CHAPUISAT.

Charles Rosselet

Le Parti socialiste suisse et tout spécialement le Parti socialiste de Genève viennent d'éprouver une perte immense en la personne de Charles Rosselet.

Il personnifiait à tel point ce parti dont il était l'âme qu'on l'appelait couramment le « Parti Rosselet ».

Quant à nous, féministes, nous perdons en lui non seulement un sympathisant, mais un chaud partisan de notre cause qu'il a toujours défendue ardemment par la parole et par la plume. Il fut pour nous un précieux appui et un soutien de la première et de la dernière heure, car nous l'avons vu encore, moins de 15 jours avant sa mort, à notre grande conférence au Victoria-Hall, répondant à peu près seul aux quelque 30 invitations que nous avions adressées à nos autorités. M^{lle} Gourd l'avait en très grande estime et nous

Le compte de profits et pertes accuse un solde actif de Fr. 3.397,48, y compris le solde reporté de l'exercice précédent, que l'assemblée des porteurs de parts, convoquée à Berne pour le 26 octobre, répartira de la façon suivante: Fr. 2.850, intérêt de 2,15 % brut aux parts sociales, et Fr. 547,48 à compte nouveau.

La Suisse romande est représentée dans le comité de la Saffa par M^{mes} Suzanne Brenner, Genève, Linette Comte, avocate à Lausanne, et M^{me} A. Recordon-Sillig, à la Tour-de-Peilz.

S. B.

Congrès international de la Guilde des Coopératrices

Zurich, octobre 1946

« La femme, gardienne du foyer, doit prendre conscience de la responsabilité qui pèse sur elle pour devenir la gardienne du genre humain ».

E. HUGUENIN.

Cette pensée nous a dominées tout au long de ce grand et beau Congrès mondial qui, une semaine après celui des Femmes suisses, dans cette même vaste Congresshaus, tenait la 6^{me} conférence de la Guilde Internationale des Coopératrices. Durant 2 jours, les 270 déléguées des 14 nations représentées, entourées de nombreuses compagnes, soit environ 400 femmes, participèrent avec attention, avec foi peut-on ajouter, aux multiples travaux de ce Congrès.

La journée du 3 octobre s'ouvrit par l'audition d'un chant en espéranto qui créa de suite l'ambiance: la musique des langues n'est-elle pas le premier moyen de contact entre êtres humains? Discours, rapports et duplicques furent d'ailleurs traduits en français, allemand et anglais par des interprètes de choix. Ce travail se fit rapidement et de manière excellente, à tel point que nous ne connaîmes jamais l'ennui mais que, au contraire, notre mémoire se rafraîchit à l'ouïe de ces 3 langues-clés. Nous eûmes ainsi une vue d'ensemble très homogène qui contribua pour une bonne part à l'unité de cette manifestation.

M^{me} Egli, présidente de la Guilde suisse, nous plaça d'emblée dans le sujet central en rappelant une pensée de Pestalozzi: l'homme veut le bien et en même temps le bien-être; s'il est mauvais c'est qu'on lui a barré le chemin sur lequel il veut être bon... et c'est une chose terrible que ces barricades! C'est à déceler quelles sont ces barricades et comment les détruire que veulent s'atteler les 90 millions de femmes de tous les pays du monde se rattachant à la Fédération Démocratique Internationale des Femmes.

Des rapports nourris avaient été remis préalablement aux déléguées. Celui de la Guilde, pour les années de 1937 à 1946 nous renseigna sur le travail fait avant, pendant et après la guerre: on peut dire que le but de toutes les Sections fut l'entraide et l'on ne peut lire ces pages sans émotion et respect pour le travail accompli, souvent dans des conditions très difficiles. Combien de sections en ont « porté » d'autres, qui ne pouvaient pratiquement plus rien faire! « Si les Guildes nationales veulent travailler en commun, elles doivent d'abord apprendre à penser en commun, et si elles désirent atteindre des buts communs, elles doivent comprendre que chacune doit y contribuer ».

Puis nous passâmes à l'étude d'un rapport en 2 parties (1^{re} partie, M^{me} Elena Miturina, URSS, 2^{me} partie, M^{me} Cecily Cook, Angleterre) sur La femme, la coopératrice et la reconstruction mondiale. Belle messagère, M^{me} Miturina nous dit comment, dans son pays, le Mouvement coopératif est en plein épanouissement grâce à l'unité de vues et d'action qui, sauvant les démocraties, doit sauver la paix. « Education des coopératrices » tel sera le leitmotiv de ce rapport, par ailleurs si riche en documentation de tout genre.

...Messagère touchante, M^{me} Cook, avec une franchise dont nous lui savons un gré infini, nous dit qu'elles furent les erreurs des pays possesseurs à l'égard des pays non évolués. « La Coopération est une philosophie, un mode de vivre qui montre le chemin par lequel on peut atteindre à l'équité: elle ouvre la voie grâce à ses applications pratiques ».

(à suivre)

G. D.

Demandez

le **MOUVEMENT FEMINISTE**

dans les kiosques de l'

AGENCE NAVILLE

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode
approuvée
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE

CARAN d'ACHE
LES CRAYONS SUISSES

¹ Publié par la Revue des Electrices (U.N.F.) 180, rue de Grenelle, Paris 7^{me}, numéro d'octobre 1946.